

Informations et demandes du syndicat agricole de Kastoria Makednos, membre de l'ECVC en Grèce

En tant qu'organisation paysanne, nous sommes en première ligne et nos paysan.ne.s ont été durement touché.e.s par les inondations dans la région. La plaine de Thessalie, qui représente plus de 25 % de la production agricole grecque, a été frappée par des inondations soudaines qui ont causé des dommages considérables aux cultures, aux terres et aux infrastructures agricoles. Les crues soudaines ont détruit les cultures, causé la mort de personnes, d'animaux de ferme et de la faune et la flore sauvages, érodé la couche arable et contaminé les champs. Nous sommes maintenant confrontés à l'énorme défi de nous relever tout en continuant à nourrir les populations locales.

C'est pourquoi nous appelons l'UE à soutenir le gouvernement grec en accordant une attention particulière aux zones rurales et aux personnes qui y travaillent et y vivent. Nous avons besoin d'une planification stratégique soutenue par des experts, avec le soutien du Fonds de solidarité de l'Union européenne, pour créer des infrastructures appropriées afin de prévenir les inondations et leurs conséquences. Ceci est d'autant plus important que les infrastructures fournies jusqu'à présent par le gouvernement grec avec des fonds similaires ont été remises en question par les populations locales.

Le changement climatique est déjà notre réalité quotidienne. Nous avons besoin de mesures concrètes pour prévenir les dommages environnementaux, agricoles et économiques. Nous avons vu pendant la pandémie de COVID-19 que les petites et moyennes fermes agricoles étaient les plus résilientes et jouaient un rôle clé dans le maintien de la sécurité alimentaire européenne. L'UE et les gouvernements nationaux doivent donc fonder leur politique climatique sur la justice climatique. Cela requiert des politiques qui garantissent les droits sociaux et économiques des populations (accès à l'eau potable, à l'alimentation, au chauffage, à la santé, à l'éducation, etc.). Nous demandons au Fonds de solidarité de l'UE de veiller à ce que les petit.e.s agriculteur.ice.s aient accès au financement et aux services pour commencer à mettre en œuvre ces mesures immédiatement. Les demandes concrètes de ce qui est nécessaire sur le terrain sont décrites ci-dessous :

- 1) Faire don d'animaux, notamment des moutons et des chèvres pour le lait, des vaches et des cochons. Nous demandons à l'UE d'assurer le transport des animaux donnés par nos camarades agriculteurs vers la Grèce et de garantir aux syndicats locaux de Grèce que les animaux iront à des personnes qui veulent reconstruire leur activité.
- 2) Dons financiers. Plus d'information sera ajoutée sur le site de [ΣΕΚ](#) dans les jours suivants

Nous demandons à l'UE d'accepter les demandes de Association hellénique de l'élevage (ΣΕΚ) d'indemnisation des agriculteurs comme indiqué par la suite :

- 1) Indemnisation pour les maisons et les appareils ménagers
- 2) Création d'un réseau d'invités pour les victimes des inondations
- 3) Indemnisation à 100 % des animaux perdus, des machines et des bâtiments
 - A) 250 euros par mouton et chèvre de plus d'un an.
 - B) 120 euros par mouton et chèvre de moins d'un an
 - C) 500 euros par truie
 - D) 200 euros par petit porc
 - E) 3500 euros par porc mâle
 - F) 1500 euros par vache
 - G) 3500 euros par taureau
 - H) 1200 par génisse
 - I) Indemnisation à 100 % pour les ruches perdues
 - J) Indemnisation à 100 % pour les poulets perdus

- 4) Protection des logements et des entreprises par l'annulation des prêts et des demandes de fonds
- 5) Suspension du paiement des taxes foncières pendant deux ans
- 6) Exclure les subventions de 2023 dans le rapport et prendre en compte les chiffres de 2022

Il est essentiel que l'UE soutienne la famille européenne et le peuple grec afin qu'ils puissent reconstruire ce qui a été perdu. Nous devons également examiner les responsabilités et apprendre de ces événements pour pouvoir résister aux futurs événements liés au changement climatique qui auront incontestablement lieu, et ce en prenant toutes les mesures de prévention nécessaires et en minimisant les dommages futurs.